



Bienprêter

LA NEWSLETTER / Mai 2025



Chers Bienprêteurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement imminent du **Fonds de Réserve de Bienprêter**, une avancée majeure dans le secteur du financement participatif.

Ce que vous devez retenir :

- ◆ **Un filet de sécurité inédit** : le Fonds de Réserve vise à atténuer les effets des défauts d'emprunteurs sur certains projets éligibles.
- ◆ **Un financement solidaire** : 3 contributeurs - Ulends (1 M€), les emprunteurs (1 % du montant collecté) et Bienprêter (1 % de ses commissions).
- ◆ **Un cadre strict** : activation non automatique, analyse approfondie et validation collégiale avant tout décaissement.

◆ **Une transparence totale** : une page dédiée sur notre site affichera chaque mois le montant disponible dans le fonds - une première dans le secteur.

***“Ce n’est pas une garantie,
mais un filet de sécurité pensé avec responsabilité.”***

Avec ce fonds, Bienprêter affirme son engagement :
ne pas se contenter d’informer sur le risque, mais agir pour en limiter les conséquences.

Découvrez tous les détails dans notre nouvel article

Lire l'article complet **ETRANGE : le lien de l'article à complètement disparu**